

200.000 euros de Paris pour les élections générales au Burundi

APA, 16-07-2014 Bujumbura (Burundi) - L'ambassadeur de France au Burundi, Gerrit Van Renssum (photo), a signé, mercredi à Bujumbura, avec le Représentant pays du PNUD, Xavier Michon, une convention de financement aux termes de laquelle Paris contribue pour 200.000 euros à l'organisation des élections générales burundaises. Ce montant sera versé dans le "Basket Fund" ou panier commun des partenaires au développement général et cofinancé par le PNUD. C'est le premier engagement fait par un partenaire à dix mois des élections de 2015.

Les besoins totaux pour le déroulement du cycle électoral de 2015 sont de 60 millions de dollars, selon le président de la CENI, Pierre Claver Ndayicariye. Il a précisé que sur ce montant, les partenaires au développement du Burundi se sont engagés à contribuer pour une enveloppe de 39 millions de dollars. Selon l'ambassadeur Van Renssum, cette première contribution de la France va permettre l'opération d'enrôlement des électeurs. Il a profité de cette occasion pour exprimer sa confiance en la Commission électorale nationale indépendante et s'est réjoui du pas franchi dans l'élaboration des textes électoraux consensuels entre les différents partenaires politiques, notamment une feuille de route consensuelle, le code électoral consensuel et le code de conduite des partis politiques. Le représentant du PNUD a, quant à lui, fait savoir que le Projet d'appui au processus électoral servira de cadre pour assister les institutions nationales et la coordination efficace de l'appui des partenaires au processus électoral au Burundi. L'objectif final, a-t-il relevé, est de contribuer à la tenue d'élections transparentes, conformes aux textes nationaux, aux normes internationales et aux instruments régionaux régissant les processus électoraux, dans un environnement stable et sûr et intégrant l'équité de genre. Il a souhaité que les élections se déroulent dans la paix et la sécurité. Le pays pense à nouveau en termes de développement. Cependant, ces deux conditions ne s'obtiennent pas sans efforts, a-t-il averti, soulignant qu'il faut les cultiver par le dialogue, la compréhension, le respect mutuel et la démocratie, tout en assurant ainsi les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés. Concernant les préparatifs en cours, M. Ndayicariye a indiqué que le travail de cartographie électorale est déjà fini sur le terrain et que les données collectées sont en cours de traitement. La prochaine étape étant l'enrôlement des électeurs. Les élections de 2015 comprendront la présidentielle, les législatives, les communales, les provinciales et les sénatoriales.